

Recette

Canelés de Bordeaux Préparation de la pâte

- 40 cl La Crème Légère
- 1 gousse de vanille
- 60 cl lait entier
- 1 c. à s. fleur d'oranger
- 6 c. à s. miel
- 300 g sucre en poudre
- 4 jaunes d'œufs
- 1 œuf
- 80 g de Beurre Tendre doux
- 250 g farine

Dans un grand saladier mélanger la crème fluide, l'œuf, les jaunes d'œufs, le sucre, le miel et la fleur d'oranger.

Fendre la gousse de vanille et récupérer les grains. Chauffer le lait avec les grains de vanille, laisser tiédir quelques minutes, ajouter le beurre et remuer jusqu'à totale dissolution. Verser le lait vanillé dans le mélange et fouetter le tout.

Peu à peu ajouter la farine tamisée, mélanger et **laisser reposer au frais une journée.**

Préchauffer le four à 180°C.

Beurrer les moules à cannelés.

Mélanger à nouveau la pâte avant de garnir les moules à cannelés au ¾ et de les enfourner pendant 1h à 1h20.

Laisser les reposer au moins 10 minutes avant de démouler puis les déguster tiède ou froid.

FDGDON Morbihan. Les taupes ! comment faire ?

Les taupes sont des mammifères insectivores qui parfois peuvent engendrer des nuisances importantes. Il faut donc limiter leur population mais comment faire ? Dans le cadre de la lutte contre les taupes dans le Morbihan, la FDGDON organise des FORMATIONS à la lutte sur une ½ journée.

FORMATION TAUPES

- **CONTENU.** La taupe (biologie, mode de vie, réseau de galeries...)

Les moyens de lutte (piégeage, gazage)

Application pratique sur le terrain (les galeries, la mise en place)

- **COÛT.** 25 €/personne (Règlement le jour de la formation)

Gratuit pour les habitants des communes signataires de la convention Multi Services

- **QUAND ?** Plusieurs journées seront organisées au printemps et à l'automne en fonction des inscriptions.

COMMENT S'INSCRIRE ? FDGDON Morbihan, 8 Avenue E. Degas - CS 92110 - 56019. VANNES CEDEX Tél: 0297 69 28 70 - accueil@fdgdon56.fr

Don du sang

Les collectes de sang se dérouleront à la salle des fêtes du Scaouet à Baud.

Les prochaines dates à retenir :

- 13 mai de 14h30 à 19h
- 14 mai de 8h30 à 12h30
- 15 juillet de 14h30 à 19h
- 15 et 16 septembre de 14h30 à 19h
- 21 novembre de 14h30 à 19h.

Comité des fêtes. Assemblée générale du jeudi 24 mars

Jeudi 24 mars, le comité des fêtes s'est réuni en assemblée générale à la salle Ty Fest. Une dizaine de personnes y ont assisté. Philippe Le Grasse, président par intérim après la démission d'Hélène Le Gal, a tout d'abord procédé à la remise de chèques à six associations impliquées dans les manifestations du comité des fêtes, pour un montant total de 1 800 € (300 € chacune, pour l'AS Saint-Barthélemy football, Fléchettes Sterenn Darts, Amicale laïque des Hirondelles, Amicale des Chasseurs, association Mille Pattes et Club de l'amitié). Le président par intérim a salué le travail réalisé par les deux dernières présidentes, Béatrice Mercier et Hélène



Le Gal. Devant le manque de candidatures à entrer au conseil d'administration, une assemblée générale extraordinaire sera programmée fin avril.

UNC-AFN. Regroupement avec la Chapelle-Neuve



À l'occasion de leur assemblée générale, samedi 19 mars 2022, les Anciens combattants de La Chapelle-Neuve ont accueilli leurs homologues de Saint-Barthélemy. Ils évoluent désormais ensemble au sein d'une même section. La section de Saint-Barthélemy organisera le repas du 8 mai à la salle Ty Fest en compagnie des sections de Baud et La Chapelle-Neuve.

Centre Culturel. La soirée scrabble géant



Le centre culturel organisait un Scrabble Géant le vendredi 11 mars dernier, plusieurs personnes se sont affrontées par équipes de deux personnes dans une très bonne ambiance durant près de deux heures. Les joueuses étaient très satisfaites de leur soirée.

Centre Culturel. Faites votre plus belle photo

Vous êtes un photographe amateur, vous aimez faire de belles photos, alors n'hésitez pas à déposer vos photos au centre culturel par mail ou sur clé usb,

elles seront exposées dans le centre bourg durant tout l'été 2022. A l'issue de cette exposition, un vote sera proposé pour élire la plus belle prise de vue.

Alors, tous à vos appareils photos. **Date limite pour déposer vos photos : 15/06/2022. Participation gratuite réservée aux amateurs.**

SAINT-BARTHÉLEMY INFOS

N° 97 - AVRIL 2022

Club de l'Amitié. Assemblée générale et galette des rois



Le club de l'amitié a organisé son assemblée générale le vendredi 18 mars dernier et fêter la galette des rois au mois de mars.

Bal du Club de l'Amitié. Très belle après-midi dansante !



Dimanche 20 mars en cette belle journée de printemps le club de l'amitié organisait son bal à papa. Un très beau succès avec 182 entrées recoltées par Jean Yves et Bernard

et le plaisir de se retrouver pour quelques pas de danse jusque 19h30 dans la bonne humeur et parfaitement orchestré par Daniel Le Goudivèze

France Services Baud. Un guichet unique pour les usagers

La France Services Baud, située rue de la Madeleine à Baud (anciens bâtiments de la Trésorerie), a ouvert ses portes au public le 13 septembre 2021.

L'objectif de cette structure est de rapprocher les usagers des services publics via un guichet unique.

Concrètement, les agents accompagnent les personnes dans leurs démarches ad-

ministratives liées à l'impôt, l'emploi, la santé, la retraite, la famille, etc.

Des démarches souvent rendues plus difficiles quand on manque d'aisance dans l'usage du numérique.

Lieu d'accueil, d'écoute, de questions et surtout de réponses, France Services Baud est également un lieu d'échanges avec différents partenaires (ADIL, Mission

Locale, etc.)

Accueil :

Lundi : 13h30 - 17h30

Mardi : 9h00 - 12h30

Mercredi et jeudi : 9h00-12h30 et 13h30 -17h30

Vendredi : 9h00 - 12h30

Tel : 02.97.07.20.60.

Mail : franceservicesbaud@cmc.bzh



Mairie

Lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h. Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Tél. 02 97 27 10 88.

Agence postale

Lundi, mardi, mercredi et samedi de 9h30 à 12h15. Jeudi et vendredi de 14h à 16h45. Levée du courrier du lundi au vendredi à 15h et samedi à 11h. Tél 02 97 38 18 26.

Centre culturel

Le centre culturel sera ouvert les mardis et vendredis de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h30 ; les mercredis et jeudis de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 ; le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Fermé le lundi.

Le centre culturel sera fermé du 25 au 30 avril 2022.

Club de l'amitié

Jeudi 7 avril : Danses bretonnes à 14h30 à la salle Ty Fest.

Mardi 29 avril : Loto réservé aux adhérents du club à 14h00 à la salle Ty Fest.

Samedi 30 avril : Repas du club à 12h00 à la salle Ty Fest.

Jeudi 5 mai : Danses bretonnes à 14h30 à la salle Ty Fest.

Contact : Bernard Le Gallo,
02 97 27 13 29, 06 81 88 47 79.

AS St Barthélemy Foot

Dimanche 3 avril : La Chapelle-Neuve A - AS St-Barthélemy A - 15h30.

Dimanche 10 avril : AS St-Barthélemy A - Colpo ES A - 15h30.

AS St-Barthélemy B - Colpo ES B - 13h30.

Etat civil

Décès

30 mars : Bernadette Danet (Nedellec), 92 ans, décédée à Guéméné-sur-Scorff, domiciliée à Kermabernas. Toutes nos condoléances aux familles.

Animation pêche

Dimanche 1er mai à 9h, animation pêche réservée aux enfants à l'étang de Kergallic proposée par La Truite Baudaise et la commission Animation de la commune.

La prochaine lettre d'infos sortira le samedi 7 mai 2022.
Pour faire paraître une information, envoyer par mail : contact@saint-barthelemy56.fr ou déposer à la mairie avant le 3 mai 2022.
Directrice de publication : Yolande Kerverrec.
Conception : Yvon Bouttier.

Commémoration du 8 mai

Commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Une gerbe sera déposée à Lann Mézo, puis rassemblée à la mairie à 11h15 pour se rendre au monument aux morts à 11h30.

A l'issue de la cérémonie, le vin d'honneur offert par la municipalité sera servi au Relax et au Sterenn Roz.

A 12h30 à la salle Ty Fest, repas avec les sections UNC-AFN de St-Barthélemy, Baud et La Chapelle-Neuve.

Tour de Bretagne de véhicules anciens

La municipalité avec le concours des associations de la commune préparent la venue du Tour de Bretagne de Véhicules Anciens le dimanche 5 juin 2022.

Ce sont 800 véhicules, 1600 participants qui feront une halte au terrain de Kergallic de 10h30 à 12h30.

A cette occasion, une réunion de préparation est prévue jeudi 7 avril à 19h à la salle de réunion de la salle Ty Fest.

Erratum

Dans le dernier bulletin municipal de Saint-Barthélemy, une erreur s'est glissée dans le portrait réalisé sur Jean Bothua. La date de naissance de Jean Bothua n'est pas la bonne. Il est né le 27 janvier 1936 et non le 27 juillet 1936. Toutes nos excuses pour cette coquille.

Prochaines animations du centre culturel

Exposition : Archéologie en vallée du blavet. Du 29 mars au 16 avril 2022. Aux heures d'ouverture du centre culturel.
L'ESCAPE GAME : Le trésor maudit. Du 19 au 23 avril 2022. **Pour les 8 - 14 ans.** Inscriptions et rendez-vous au Centre Culturel 02 97 27 14 65.

Déjections canines

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (Article R632-1 du Code Pénal).

Inscriptions sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles toute l'année. Pour les élections législatives qui se déroulent les dimanches 12 et 19 juin, vous avez jusqu'au mercredi 4 mai en ligne et jusqu'au vendredi 6 mai 2022 en mairie pour vous inscrire sur les listes électorales ou signaler votre changement d'adresse à l'intérieur de la commune. Pour vous inscrire : En Mairie, muni d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité en cours de validité) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom
En ligne via le portail Service-public.fr

Ecole les Hirondelles. Le vélo en toute sécurité



Les élèves de l'école publique Les Hirondelles travaillent cette année scolaire à un projet dédié au vélo. Le point d'orgue de ce projet sera une sortie à vélo en fin d'année scolaire, avant les vacances d'été. Mais pas question de s'élancer sur les routes avec un groupe d'enfants sans une sérieuse préparation en amont.

De leur côté, Élodie Lavenant, adjointe à l'environnement et au cadre de vie, et Xavier Lefranc, tous deux référents Sécurité routière pour la commune, ont

participé à une réunion proposée par la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) de Vannes sur le même thème. Après avoir échangé avec Romain Juguet, directeur de l'école, les deux référents ont réservé une piste vélo auprès de la DDTM, qui a été installée dans la salle de sports par Xavier Lefranc et Gilles Le Pessec, élus, et David Le Gallo, agent municipal.

Du 1er mars jusqu'au 15 mars, les élèves ont participé à des séances de 13 h 15 à 15 h, chaque lundi, mardi, jeu-

di et vendredi.

Pour ces différents apprentissages, chaque élève a rapporté son propre vélo. Ils ont été vérifiés et entretenus par un bénévole de la commune, Yvon Lavenant, qui s'est occupé du gonflage, de la révision des freins et autres organes de sécurité, avant le démarrage de chaque atelier.

Grâce à l'installation du circuit et sa signalisation en situation réelle, les écoliers ont appris à utiliser leur vélo avec un maximum de sécurité.

Conseil municipal enfants. Préparation chasse aux oeufs



Samedi 19 mars, le conseil municipal enfants de Saint-Barthélemy s'est réuni en présence de Françoise Bouttier, référente, David Le Gallo, animateur de la commune et Yvon Bouttier, adjoint, pour la préparation de leur prochaine animation. Ils ont choisi d'organiser une

chasse aux oeufs au terrain de Kergallic le dimanche 17 avril de 10h à 12h.

Les enfants de 2 à 12 ans, accompagnés d'un adulte, sont invités à s'inscrire au centre culturel jusqu'au 13 avril. A cette occasion, les enfants auront la possibilité de participer à un concours de dessin

sur le thème de Pâques. Trois catégories d'âge ont été définies : 2 à 4 ans, 5 à 8 ans et 9 à 12 ans.

Trois gros oeufs sont à gagner. Venez récupérer votre document au centre culturel pour réaliser votre dessin avant le 17 avril.

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement

La loi du 28 octobre 1997 institue pour tous les jeunes Français, garçons et filles, un parcours de citoyenneté obligatoire qui vous accompagne dans la découverte de vos droits et devoirs. Vous devez vous faire recenser dans les 3 mois qui suivent votre 15^{ème} anniversaire à la

mairie de votre domicile. Pour effectuer cette démarche, vous devrez produire une pièce d'identité et le livret de famille. Une adresse mail et un numéro de téléphone de contact vous seront aussi demandés. Seul le recensement permet la convocation à la Journée Défense et

Citoyenneté U DC) environ 9 mois après. Il permet également votre inscription d'office sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. Ce parcours est obligatoire pour passer vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...) vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Mille-pattes. Rando marche et vtt du dimanche 27 mars



Dimanche 27 mars, 243 marcheurs et 164 vététistes se sont lancés sur les circuits pour cette quatrième édition. L'associa-

tion Mille Pattes proposait 3 circuits de 10 km, 14 km et 18 km pour la marche et 25 km, 35 km et 45 km pour le VTT.

Amicale Laïque. Défilé dans le bourg pour le carnaval



L'Amicale laïque a organisé un défilé pour Carnaval le samedi 5 mars. Les enfants ont mis leurs plus beaux costumes pour un joyeux cortège dans les rues de Saint-Barthélemy.

Le défilé s'est terminé à Kergallic par des jeux et un goûter offert par l'Amicale. Le prochain grand rendez-vous sera la kermesse le samedi 25 juin 2022.

Exposition. Archéologie en vallée du blavet

Partez à la rencontre des chasseurs-cueilleurs puis des premiers agriculteurs éleveurs de la vallée du Blavet dont les paysages ont évolués au fil du temps...

Des recherches archéologiques portées par le Département du Morbihan sont en cours afin de découvrir la Préhistoire de ce fleuve majestueux... Saint-Barthélemy fait partie des communes concernées par ce nouveau projet de recherche. Des posters réalisés par les archéologues en présentent les objectifs scientifiques, mais aussi les méthodes et les techniques employées afin de remonter le temps !

Du 29 mars au 16 avril 2022 aux heures d'ouverture du centre culturel.



Menus de la cantine

Semaine du 4 au 8 avril

Lundi 4 : Haricots verts vinaigrette - Omelette bio - Coquillettes bio - Camembert Breton - Cocktail de fruits.

Mardi 5 : Jambon Macédoine - Escalope de dinde - Flageolet - Yaourt aromatisé.

Jeu 7 : Pizza - Poisson Blanc - Ratatouille - Blé bio - Fruit de saison.

Vendredi 8 : Taboulé - Nuggets de Blé - Haricots beurre - Emmental Breton - Compote.

Semaine du 25 au 29 avril

Lundi 25 : Maquereaux - Steak haché - Purée de pommes de terre - Yaourt aromatisé

Mardi 26 : Céleri remoulade - Emincé végétal - Pois chiche bio - kiri - Fruit de saison

Jeu 28 : Salades de tomates mozzarella Rôti de dinde - Haricots Verts - Pêches au sirop.

Vendredi 29 : Concombres - Filet de poisson - Riz bio-Epinard - Crème dessert.

Permanences Mutuale

La Mutuelle Familiale vous informe qu'à partir de janvier 2022, les permanences au centre culturel de Saint-Barthélemy auront lieu le 1er jeudi de chaque mois, de 10h à 12h, uniquement sur rendez-vous. Prise de rendez-vous : Emilie Roffet, chargée de développement collectif, 06 26 60 01 02. Mail : e.roffet@mutuale.fr

Coupage de courant

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Horaires des coupures :

Mardi 12 avril 2022

entre 13h30 et 17h30

Quartiers ou lieux-dits :

Henven - Kérévenot - Stanquen - Fontaine st-Jean - Kergras - 5, 19, 6 Kernestic - Pennerlay - Kérhéro - Kerthaut - Kerledorze - Nénéze - Coët-Auquer - Guerdoaric - Félehan.

Certificat d'immatriculation

Les démarches liées au certificat d'immatriculation (ex carte grise) se font à présent de manière complètement dématérialisée sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>
Informations sur ces pratiques + coût via : guide du prix de la carte grise <<https://www.courroie-distribution.fr/blog/combien-coute-une-carte-grise/>>
Si vous rencontrez des difficultés avec votre demande de certificat d'immatriculation, vous avez la possibilité de faire la demande via un garage automobile agréé par la préfecture : garage dans le 56 <<https://www.vroomly.com/garage-56/>>

En cas de perte de votre certificat d'immatriculation, consultez les démarches à suivre. <<https://www.vroomly.com/blog/perde-de-carte-grise-tout-ce-que-vous-devez-savoir/>>